

Le très hon. M. Trudeau: Si, une fois bien renseignés, nous avons lieu de conclure que le système ABM est une escalade, de nature à engendrer de plus grands risques pour l'humanité, nous le réproverons. Nous dirons aux États-Unis que nous le désapprouvons. Si, d'autre part, nous sommes persuadés qu'il s'agit d'une initiative nécessaire, bien que regrettable, de la part des États-Unis, il nous faudra décider s'il y a lieu de participer ou non à son fonctionnement. Je rappelle à la Chambre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) et moi-même avons dit bien clairement, à maintes reprises, que le système de défense spatial, le système ABM envisagé, n'était pas intégré dans le NORAD, qu'il était étranger au NORAD. Il s'ensuit en toute justice que, tout en refusant de prendre part à ce système, tout en affirmant qu'il doit demeurer en dehors du NORAD, nous ne saurions faire grief aux Américains de ne pas nous consulter.

Le chef du Nouveau parti démocratique qui a répondu à quelques questions du secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit, je pense, se rendre compte de cette contradiction. D'une part, il se plaint de ce que les Américains ne nous aient pas consultés, après avoir dit qu'ils le feraient, et d'autre part, son parti a plus d'une fois déclaré officiellement que nous devrions nous retirer de l'OTAN. Je suis heureux d'avoir entendu le chef du Nouveau parti démocratique préciser sa position à cet égard. Il a dit, en réponse au ministre, que nous étions des alliés au sein du NORAD et de l'OTAN et avalisé le principe selon lequel nous devrions être des amis et des alliés des États-Unis. Le Nouveau parti démocratique a, de toute évidence, atteint la conclusion de son étude sur les affaires extérieures. Nous n'avons pas encore atteint ce stade et nous avons réservé notre jugement. Nous pouvons décider de demeurer dans l'OTAN ou de nous en retirer. Nous pouvons décider de demeurer au sein du NORAD ou de nous en retirer. Mais nous devons être logiques avec nous-mêmes et si nous restons dans le NORAD, nous devons nous demander si nous voulons ou non qu'il impose un certain contrôle, sur le système ABM par exemple. Dans la négative, nous ne serons guère en position de force pour négocier avec les États-Unis.

Nous pourrions, évidemment, protester et dire qu'ils ne doivent pas utiliser notre espace aérien ou qu'ils ne doivent pas songer à faire exploser des missiles antimissiles dans l'espace aérien canadien. Cependant, et je le répète, comme je l'ai dit l'autre jour à la Chambre, ce sont là des considérations plutôt théoriques, monsieur l'Orateur, car le jour où le système serait mis en branle, cela voudrait dire que nos efforts pour conserver la paix et

la sécurité dans le monde ont échoué et je pense que la question de l'espace aérien national serait alors secondaire. Je ne veux pas dire par là—et je pense répondre ainsi à la question qui m'a été posée—que nous ne sommes pas renseignés. Le ministre l'a dit cet après-midi, et je le répète, nous avons été amplement informés de ce que faisaient les États-Unis. Je crois que le ministre de la Défense nationale révélera plus tard, au cours du débat, que nous sommes en possession d'une foule de renseignements sur les travaux d'ordre technologique que l'on y accomplit dans le domaine des moyens de dissuasion. Toutefois, nous ne possédons pas tous les renseignements et surtout, nous n'avons pas un droit de veto sur l'application du système. Si la Chambre estime que nous devrions participer aux décisions à ce sujet, nous devrions sans doute devenir des associés dans le système ABM. Mais c'est là une décision que nous ne sommes pas encore disposés à prendre.

Il nous faudra d'abord être convaincus que le réseau est nécessaire. S'il ne l'est pas, nous le condamnerons. Sinon, nous tenterons d'obtenir le genre de protection que, de l'avis de l'opposition, devraient avoir nos villes canadiennes. Je ne crois pas devoir poursuivre le débat plus longtemps. Pour résumer, j'estime que nous n'avons pas encore assez de renseignements pour prendre une décision sur l'attitude adoptée par les États-Unis vendredi dernier. Nous ne voulons pas, avant d'aller à Washington, la condamner sans appel. Par conséquent, j'accueille avec joie l'occasion d'entendre ce que les autres députés ont à dire. Avant d'en venir à une conclusion définitive, nous estimerons toujours de notre devoir de chercher des moyens de régler les différends par négociation plutôt qu'en donnant plus d'ampleur aux moyens de dissuasion.

Avant de terminer, permettez-moi de lire à la Chambre une citation de Madame Barbara Ward qui est bien connue, et à juste titre. Je cite:

Depuis quelques décennies l'humanité est dominée par le changement le plus décisif de toute son histoire. La science et la technologie modernes ont tissé un réseau si fin de communications, de transports, d'interdépendance économique—et de destruction nucléaire en puissance—que notre planète, la terre, dans sa course à travers l'infini, a acquis la solidarité et la vulnérabilité d'un vaisseau spatial.

Dans une communauté aussi étroitement liée, il faut des règles pour survivre.

C'est pour chercher ces règles de survie, monsieur l'Orateur, que je m'entretiendrai avec le Président des États-Unis la semaine prochaine.

Des voix: Bravo.